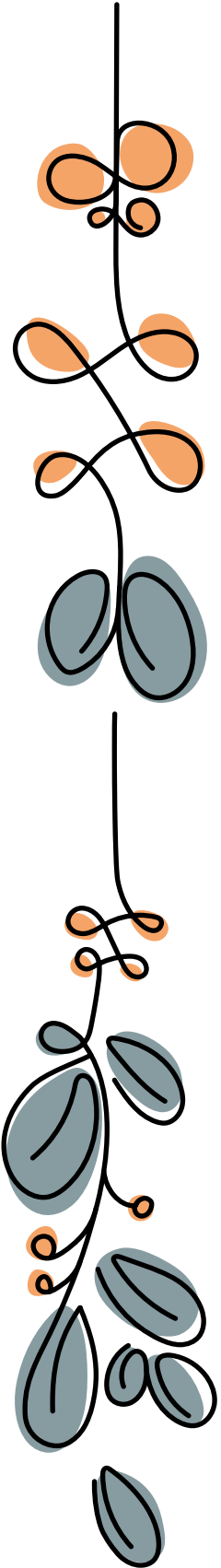


Plan de protection

L'objectif du présent plan de protection est de protéger d'une infection, ou ré-infection, par la COVID-19 les participants et les professeurs participants aux cours de yoga et de Pilates de Chez Yoséphine, qui compte sur la responsabilité individuelle de chacun pour suivre les mesures qui vont suivre.

Mesures d'hygiène et de protection

- Merci de vous inscrire en ligne sur <http://chezyosephine.ch/inscription/> sans inscription votre présence au cours ne pourra pas être acceptée.
- Nous vous remercions d'être masqués dès l'entrée du bâtiment, de conserver le port du masque pendant le cours et ceci jusqu'à la sortie du bâtiment.
- A votre arrivée dans le vestiaire, ôtez tous les vêtements, chaussures comprises, qui ne vous seront pas nécessaires pour votre pratique de yoga ou de Pilates et déposez-les dans une des zones délimitées au sol dans le vestiaire. *Attention*, le vestiaire est uniquement un endroit de dépôt, vous devez arriver déjà changés!
- Avant d'entrer dans la salle de cours, désinfectez-vous les pieds au vestiaire et lavez-vous les mains aux toilettes. Désinfectant et savon sont mis à disposition.
- Suivez le marquage au sol avant d'entrer dans la salle de cours. Chaque participant entre un par un = il prend dans l'armoire son tapis et l'éventuel matériel nécessaire à la pratique du cours, puis va s'installer dans la salle. Le professeur est déjà dans la salle, il ferme la porte de la salle une fois tous les participants installés.
- A la fin du cours, chaque participant se charge de désinfecter son tapis et son matériel et de les ranger dans l'armoire avant de sortir un par un.
- Merci de laisser vos affaires personnelles au vestiaire, qui sera fermé à clé par le professeur, et de ne pas prendre votre propre matériel, afin qu'un environnement sain puisse être garanti.
- Durant le cours, le professeur ne peut pas ajuster, corriger les participants autrement que par la voix.
- Durant la pratique, les membres se déplacent de manière synchrone, ce qui garantit qu'ils ne s'approchent pas l'un de l'autre avec leurs visages.
- Avant et après chaque cours, la salle est aérée par le professeur.



- Les cours accueillent maximum 4 participants en plus du professeur. Chez Yoséphine dispose des données personnelles transmises par les participants qui se sont inscrits préalablement en ligne. Afin que les drapeaux de contagion puissent être tracés à tout moment, les données personnelles des participants sont conservées par Chez Yoséphine jusqu'à 14 jours une fois l'abonnement choisi par le participant échu.
- Les participants présentant des symptômes de la maladie et/ou des allergies (éternuement, toux, rhume, etc.) sont invités à ne pas s'inscrire, ni se présenter au cours et à en informer Chez Yoséphine¹. Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au studio aux personnes présentant lesdits symptômes.
- Le professeur présentant des symptômes de la maladie et/ou des allergies (éternuement, toux, rhume, etc.) est exhorté de cours².

¹ En cas de désinscription, se référer aux conditions générales.

² En cas d'annulation d'un cours, se référer aux conditions générales

Informations

- Les poignées de porte, la rampe d'escalier devant le studio, les boutons de l'ascenseur, et les toilettes sont désinfectés régulièrement par Chez Yoséphine.
- Les règles de protection de l'OFSP et le présent plan de protection sont affichés au vestiaire.
- Les professeurs sont informés régulièrement des mesures prises par Chez Yoséphine afin qu'ils les appliquent et les fassent appliquer par les participants. Ils sont donc habilités à faire appliquer les mesures et à intervenir en cas de comportement risqué.

Couvet, le 30 octobre 2020

Chez Yoséphine

Louison Bühlmann & Salomé Bielser